



Compte-rendu
GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE
Du 27 février 2007
à Gerbéviller

Présents : François PERRIN (Frambois), François GENAY (Frambois), Fabrice JACQUOT (Gerbéviller), Philippe STRABACH (Gerbéviller), Anne-Claire BOURGON (Gerbéviller), Michel GRAVIER (Haudonville), Remi VUILLAUME (Mattexey), André POINSARD (Moyen), Jeanne VIRIAT (Remenoville), Pierre MANGEOLLE (Vallois), Sophie RATTIER (chambre d'agriculture).

1. Organisation d'une opération collective avec la commission « économie »

Le groupe « entreprises » propose d'organiser une journée pour la promotion de tous les acteurs touristiques du territoire : artisans, commerçants, acteurs touristiques, agriculteurs...

Afin de préparer cette journée et d'en définir le contenu, il est proposé une réunion le 20 mars à 20h30, avec les personnes intéressées.

Le groupe propose que l'invitation à cette réunion soit envoyée aux membres du groupe qui transmettront aux agriculteurs intéressés.

Le groupe propose :

- Ouvrir une exploitation agricole
- Présenter le poids du secteur agricole sur la communauté de communes (la chambre d'agriculture pourra accompagner le groupe dans ce travail de présentation).

Il est également proposé d'ouvrir cette exploitation aux écoles : voir dans quelle mesure cela est possible.

2. Etude de la demande de subvention concernant les déchets sanitaires

7 entreprises sont déjà équipées pour le traitement de leurs déchets sanitaires d'élevage.

Le GDS (Groupement de défense Sanitaire) propose un équipement permettant le traitement des déchets sanitaires à 22 € pour le ramassage et 30 € pour le socle.

Le groupe propose que cette action soit financé à 50 % par la communauté de communes afin d'encourager les exploitants à s'équiper.

Cette aide sera rétroactive si cela est possible au niveau comptable et serait attribuée sur 2 exercices soit 2007 et 2008.

Cette proposition sera présentée au prochain bureau.

3. Point sur le projet « filière bois énergie »

Sophie RATTIER présente le projet de plantation de miscanthus. Il s'agit d'une expérimentation en Lorraine puisqu'il existe 60 sites expérimentaux en France mais aucun dans le Grand Est.

Le projet est collectif (actuellement 3 agriculteurs) mais reste ouvert à d'autres.
L'objectif est de produire du bois-énergie. Le miscanthus sera transformé en granulats pour la vente.
Le statut juridique du groupement reste encore à définir.

F. GENAY demande des précisions sur le marché.

Le groupe, porteur du projet, insiste sur le fait que le projet est en construction et qu'ils n'ont pas toutes les réponses. Cependant, une partie de la production sera utilisée pour les installations existantes chez les membres du groupe : séchage du maïs, chaudière bois.

Plusieurs questions doivent être posées :

- Ce projet répond-il aux objectifs stratégiques de la communauté de communes (développement durable).
- Quel est le montage juridique (projet collectif) ?
- Quel est le marché ?
- Quelles seraient les « exigences » de la communauté de communes dans le cas d'un soutien financier ?
- Quel est le montant sollicité ?

Le groupe de travail donne un avis favorable au soutien de ce projet mais souhaite impérativement s'assurer de la démarche collective du projet et de la possibilité de rendre public les résultats de l'expérimentation.

4. Projet de territoire 2007-2013

Le groupe valide les propositions d'actions suivantes

- Accompagnement de la filière bois énergie
- Organisation d'opérations collectives d'aide et de promotion des entreprises
- Réflexion sur le volet « énergie » (panneaux solaires sur les toitures des exploitations)
- Amélioration de l'aménagement des exploitations

5. Communication

Le groupe de travail « communication » en charge de la rédaction du bulletin et de la gestion du contenu du futur site Internet demande à tous les groupes de travail de choisir un référent qui sera l'interlocuteur du groupe « communication ».

Jeanne VIRIAT sera le référent pour le groupe « agriculture ».

Destinataires du compte-rendu :

- membres de la commission « Economie »
- membres du Bureau